

**Zeitschrift:** Bulletin der Schweizerischen Akademie der Medizinischen Wissenschaften = Bulletin de l'Académie suisse des sciences médicales = Bollettino dell' Accademia svizzera delle scienze mediche

**Herausgeber:** Schweizerische Akademie der Medizinischen Wissenschaften

**Band:** 12 (1956)

**Heft:** 2

**Vereinsnachrichten:** Rapport annuel pour 1955

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Rapport annuel pour 1955

Arrivée au terme de sa troisième période administrative, l'Académie peut regarder en arrière avec satisfaction et en avant avec confiance.

Si sa naissance et ses premières années ont été marquées par les réjouissances que représentèrent les rencontres avec les académies étrangères, si son entrée dans la vie médicale suisse s'est faite sous le signe d'une aide matérielle libérale et riche aux recherches scientifiques, elle s'est, dans ces dernières années, plus intimement introduite dans la vie pratique de notre pays. Faut-il citer ici sa participation à la campagne pour l'amélioration du lait de consommation, ses enquêtes sur les vaccinations, ses études relatives à l'organisation et au développement de l'anesthésiologie dans nos services hospitaliers, l'enquête en cours sur les accidents causés par certains antibiotiques, ses discussions sur l'administration du fluor dans les régions où règne de façon tragique la carie dentaire et, dans un avenir très proche, l'étude de certains aspects de l'artériosclérose? Toutes ces activités dénotent que dorénavant l'Académie est l'instance à laquelle on s'adresse et à laquelle on aura toujours davantage recours, lorsqu'il sera question de problèmes généraux intéressant l'ensemble de notre population.

Devenir populaire – dans le beau sens du mot – tel devrait être l'un de nos buts les plus sacrés. Notre institution ne s'est-elle pas voulue d'emblée démocratique et fédéraliste? Le renouvellement périodique de son Sénat est là pour lui éviter la redoutable routine et pour lui infuser rythmiquement un sang nouveau.

Cette dernière année n'a pas été une période de liquidation. Les problèmes abordés sont encore à l'ordre du jour et le Sénat nouveau aura pour tâche d'en continuer l'étude et d'en tirer les conclusions pratiques que l'on espère. Dans le cadre classique de la maison Wildt où se tiendront dorénavant les séances, l'équipe montante recevra de la descendante un flambeau vivant qu'il lui sera facile de faire briller d'un vif éclat. Sans doute, des difficultés financières seront à surmonter; mais grâce aux excellentes relations que nous entretenons avec le Fonds national, les tâches et les obligations se répartissent d'une façon assez harmonieuse pour que l'on puisse envisager de fructueuses réalisations. Notre aide s'adressera de plus en plus à une médecine, qui s'éloigne quelque peu de la science pure, mais qui est précisément celle de nos grands laboratoires et de nos grands services hospitaliers.

Nous continuerons à grouper les bonnes volontés et à soutenir les jeunes qui formeront les Sénats de demain. C'est dans ce sens qu'il faut apprécier à sa juste valeur l'effort d'information que nous avons entrepris pour encourager les hommes désireux de travailler et qui, par leur éloignement des milieux universitaires, risquaient d'être victimes de la lassitude et du découragement. C'est dans ce sens aussi qu'il faut saluer la disposition statutaire nouvelle, qui associe officiellement les dentistes et les pharmaciens à nos travaux et à nos préoccupations.

Nous apprécions à leur très haute valeur les libéralités, qui ont permis la fondation de l'Académie et ce que j'ose appeler son lancement; mais si nous avons tenu à montrer que l'Académie pouvait rester active, même avec des ressources modestes, il est certain que nous devons obtenir de nouveau une aide plus grande des milieux financiers et industriels dont la largeur d'esprit et l'intérêt pour la chose médicale sont bien connus de tous. A ces donateurs de demain, nous disons déjà la gratitude que nous exprimons à ceux qui, année après année, nous fournissent les fonds dont nous avons besoin.

Sous quelque forme que l'on envisage la médecine, toute aide qu'on lui apporte se solde en définitive par une amélioration des conditions d'existence des êtres humains et, par conséquent, par un avancement vers l'idéal d'une vie heureuse pour chacun avec le corollaire qu'elle comporte: la paix des individus, la paix sociale, la paix entre les nations.

Ce n'est pas cultiver l'utopie que de s'exprimer ainsi. Car, c'est en définitive de la bonne volonté de chacun que résultera le progrès pour tous. L'Académie, comme toutes nos autres institutions suisses, se doit de montrer, non qu'elle œuvre en isolée, mais qu'elle agit avec tous et pour tous. Puissent ses appels être entendus; alors, dans un avenir très proche, elle pourra intensifier ses diverses activités. C'est le vœu que chacun se devrait de formuler, au moment où le Sénat élu en 1952 passe la main à celui qui siégera de 1956 à 1960.

En quittant son fauteuil, le président tient à dire à ses collaborateurs du Bureau, aux membres du Sénat et au personnel du secrétariat toute la reconnaissance qu'il leur doit pour toute la joie qu'il a trouvée à travailler avec eux. Il tient à dire aussi tout l'espoir qu'il met dans les destinées proches et lointaines de notre encore jeune Académie.

## **I. Partie administrative**

### *Sénat et Bureau*

Le Bureau s'est réuni 5 fois: le 18 février à Bâle, le 20 mai à Berne, le 6 septembre à Bâle, le 28 octobre à Fribourg, en 1955 et le 9 février, en 1956, à Bâle.

Le Sénat a tenu ses trois séances statutaires, le 19 février à Bâle, le 21 mai à Berne et le 29 octobre à Fribourg.

Le 21 octobre, nous avons eu le regret de perdre M. *Feer*, qui fut l'un des premiers membres d'honneur de l'Académie. Son souvenir restera vivant dans notre institution dont il avait salué avec intérêt la naissance. Il ne sera pas oublié non plus dans les milieux suisses et étrangers de la médecine infantile.

Dans sa séance du 21 mai, le Sénat a nommé membres d'honneur Monsieur *Letterer* de Tubingue et Monsieur *Henschen* de Bâle. Dans celle du 29 octobre, il a octroyé le même titre à Monsieur *Theiler* de New York et à Monsieur *Welti* de Paris, tous deux éminents représentants de la médecine suisse à l'étranger.

Le 19 février, une modification de l'article 2 des statuts est devenue effective. Dorénavant, un siège au Sénat est réservé à la Société suisse d'odontologie et un autre, à la Société suisse de pharmacie. Le texte adopté est le suivant :

#### *Art. 2*

Le Sénat se compose de représentants des facultés de médecine et de médecine vétérinaire du pays, de membres du corps médical, de la Société suisse d'odontologie et de la Société suisse de pharmacie, voués spécialement aux recherches scientifiques, et de spécialistes des sciences naturelles qui jouent, en médecine, un rôle prépondérant.

Font, en outre, partie du sénat, avec voix consultative, les membres correspondants et les membres d'honneur (arts. 5 et 6) et les présidents des commissions (art. 12).

Les dispositions suivantes règlent l'élection du sénat :

Chaque faculté de médecine des universités suisses élit, au sénat de l'Académie, quatre membres, chaque faculté de médecine vétérinaire, deux, la Fédération des médecins suisses, huit, la Société suisse d'odontologie, un, et la Société suisse de pharmacie, un. La Fédération des médecins suisses, la Société suisse d'odontologie et la Société suisse de pharmacie font leur choix parmi ceux de leurs membres qui se vouent aux recherches scientifiques.

Le sénat peut, dès sa première réunion et ultérieurement, s'il est besoin, s'adjoindre d'autres représentants des sciences médicales et des sciences naturelles, élus au scrutin secret. Un ou deux d'entre eux peuvent être présentés par la Société helvétique des sciences naturelles. Le nombre des membres ainsi directement élus par le sénat, ne dépassera pas huit.

## Art. 2

Der Senat setzt sich zusammen aus Angehörigen der medizinischen und der veterinärmedizinischen Fakultäten des Landes, aus wissenschaftlich tätigen Angehörigen der Ärzteschaft, der Schweizerischen Zahnärztesgesellschaft, des Schweizerischen Apothekervereins und aus Vertretern der Naturwissenschaften, welche für die Medizin von besonderer Bedeutung sind.

Dem Senat gehören ferner mit beratender Stimme an die korrespondierenden Mitglieder, die Ehrenmitglieder (Art. 5 und 6) und die Kommissionspräsidenten (Art. 12).

Für die Wahl gelten folgende Bestimmungen:

Jede medizinische Fakultät der schweizerischen Universitäten wählt 4, jede veterinärmedizinische Fakultät 2, die Verbindung der Schweizer Ärzte 8 Mitglieder, die Schweizerische Zahnärztesgesellschaft und der Schweizerische Apothekerverein wählen je 1 Mitglied in den Senat der Akademie. Die Verbindung der Schweizer Ärzte, die Schweizerische Zahnärztesgesellschaft und der Schweizerische Apothekerverein wählen ihre Vertreter aus wissenschaftlich tätigen Mitgliedern. Der Senat kann bei seinem ersten Zusammentreten und in der Folge je nach Bedürfnis durch geheime Wahl weitere Vertreter der medizinischen Wissenschaften und der Naturwissenschaften als Mitglieder wählen. Für 1–2 Mitglieder steht der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft das Vorschlagsrecht zu. Die Zahl dieser vom Senat gewählten Mitglieder soll jeweils 8 nicht überschreiten.

M. *Guignard* (Genève) a occupé le siège réservé à la Société suisse d'odontologie. Celui de la Société de pharmacie sera pourvu pour l'année 1956.

L'Académie a été représentée par son président, à Genève, à la deuxième session de l'Organisme européen de coordination des recherches sur le fluor et la prophylaxie de la carie dentaire; au Bürgenstock, à la session annuelle de la Société suisse d'odontologie; à Lausanne, au Congrès international de pathologie comparée; à Lucerne, au «9e Congrès international des hôpitaux»; à Fribourg, au «Congrès international d'angéiologie»; à Berne, à l'inauguration du «Laboratoire central de transfusion de la Croix rouge suisse»; à Zurich, à la «Réunion médicale italo-suisse»; à Zurich, à la séance annuelle de la «Ligue suisse contre le cancer»; par M. *Gigon*, à Genève, au «Congrès du 25e anniversaire du collège international des chirurgiens»; à Bâle, à l'inauguration de la maison Wildt; par M. *Vischer* aux festivités du 80e anniversaire du professeur *C. G. Jung*.

Le président de l'Académie a pris une part active aux travaux de la commission créée par la Société suisse des maîtres secondaires, qui s'est

occupée de la réforme des études et plus spécialement du passage du gymnase à l'université. Il a participé à Berne à une conférence organisée par le Service fédéral de l'hygiène publique et à laquelle était conviée la Commission fédérale du goitre, la Commission suisse pour l'alimentation et notre commission du fluor.

#### *Fondation pour bourses en médecine et biologie*

Durant l'année 1955, il a été accordé 11 bourses pour un montant total de Fr. 110 800.- et deux prolongations de bourse d'une somme totale de Fr. 20 000.-.

La répartition selon les universités est la suivante: Bâle 1, Berne 3, Genève 3, Lausanne 2, Zurich 2. (Université, 1 EPF). Les deux prolongations concernent l'Université de Zurich.

#### *Commissions*

La *Commission pour les recherches sur le fluor* a de nouveau bénéficié de l'aide du Fonds national, ce qui lui a permis de poursuivre activement ses travaux. Elle a participé à la deuxième réunion de l'Organisme européen de coordination pour les recherches sur le fluor et la prophylaxie de la carie dentaire, qui a eu lieu à Genève sous la présidence de M. Held, les 17, 18 et 19 mai. Elle a participé à une conférence qui s'est tenue à Berne, le 9 février, avec le concours de la Commission fédérale du goitre et de la commission suisse de l'alimentation. Cette conférence organisée par le Service fédéral de l'hygiène publique, s'est occupée spécialement du problème de l'éventuel antagonisme entre l'action de l'iode et celle du fluor sur la thyroïde.

Divers problèmes ont été l'objet de son attention: ainsi celui de l'enrichissement en fluor du tissu osseux et de la dent parallèlement aux doses absorbées; celui aussi de l'action du fluor sur le tissu thyroïdien. La commission a établi en outre que des vins valaisans des régions de Sierre et de Fully étaient beaucoup plus riches que d'autres en fluor (2,5 mg/l contre 0,15-0,4 mg/l). Cette richesse n'est pas due aux produits utilisés au cours de la vinification, mais peut-être à la qualité du sol ou au traitement des vignes.

Des problèmes de technique ont été abordés: tels le dosage du fluor dans les urines et les variations de sa teneur dans les eaux sous l'effet des récipients en verre et des bouchons utilisés pour leur transport.

Une série de publications signées de MM. A. G. Held, V. Demole, Ed. Grasset, F. Piguet, L. Epars, L. Riondet-Epars, et D. Monnier sont la preuve de la vitalité de la commission.

A propos de la fluoration de l'eau de consommation, l'Académie, sans préjuger de l'avenir, est arrivée à la conviction qu'il faut momentanément attendre le résultat des expériences locales en cours avant de proposer aux autorités un enrichissement général de l'eau ou du lait, ou au contraire d'en recommander l'abstention.

La *Commission de l'anesthésie* s'est occupée du problème de l'FMH en anesthésiologie. La Fédération suisse des médecins a fixé sur ce point les normes suivantes :

2 années de formation en anesthésiologie, dont, provisoirement, 1 année à l'étranger,

1 année de formation en chirurgie, dont une demi-année peut être remplacée par la formation en gynécologie ou en oto-rhino-laryngologie,

1 année de médecine interne, dont une demi-année peut être vouée à la pédiatrie.

La *Commission de l'artériosclérose* a poursuivi l'organisation d'un symposium en 1956. Grâce à l'aide du Fonds national, elle a pu envisager une enquête anatomo-clinique sur la sclérose coronaire en Suisse et des études sur le clearing factor et le mécanisme de son action lipolytique.

La *Commission des isotopes* poursuit une activité normale. Elle organisera dorénavant des rencontres ou des journées, où seront exposés et discutés des problèmes qui relèvent de son domaine.

Le *Centre de collections de types microbiens*, créé à Lausanne avec l'appui de l'Académie, a été désigné comme centre international et comme section officielle de l'Association internationale des sociétés de microbiologie. C'est une flatteuse consécration pour un organisme dont la valeur et l'importance n'ont pas toujours été comprises.

### *Subsides*

Les subsides suivants ont été accordés :

1. Prof. *E. Martin* (Genève) : Continuation des recherches sérologiques chez des artérioscléreux et des diabétiques, Fr. 1000.- (19 février 1955).
2. Prof. *H. Mühlemann* (Zurich) : Achat d'un stomatoscope pour l'étude de la muqueuse buccale, Fr. 4335.50 (19 février 1955).
3. Dr *J. C. Somogyi* (Berne) : Continuation des expériences sur les facteurs antianeurines, Fr. 3700.- (19 février 1955).
4. Prof. *H. Wissler* (Davos) : Recherches sur les fonctions pulmonaires, particulièrement le syndrome de l'emphysème pulmonaire, Fr. 8600.- (19 février 1955 Fr. 2000.-, 21 mai 1955 Fr. 6600.-).
5. Prof. *A. Hottinger* (Bâle) : Analyse du métabolisme des protéines chez l'enfant, Fr. 8000.- (21 mai 1955).

6. Prof. *E. Grandjean* (Zurich): Continuation des recherches sur la physiologie de la fatigue, Fr. 4000.- (21 mai 1955).
7. PD. Dr *U. Pfändler* (La Chaux-de-Fonds): Etudes génétiques des sourds-muets récessifs au Werdenberg-St Gall, Fr. 3500.- (21 mai 1955).
8. Prof. *F. Schwarz* (Zurich): Recherches sur la résorption, la désintégration et l'élimination des alcools, Fr. 2000.- (20 mai 1955).
9. Dr *W. Ott* (Rorschach): Continuation des recherches sur le métabolisme du fer, Fr. 500.- (6 septembre 1955).

Des comptes rendus sur les recherches subventionnées nous ont été remis par:

MM. *G. Benedetti* (Zurich), *L. Choquard* (Monthey/VS)\*, *M. Jéquier* et *R. Dufour* (Lausanne)\*, *R. Hoigné* (Zurich)\*\*, *A. Maehly* (Philadelphia)\*\*, *S. Niggli* (Zurich)\*\*.

Ces comptes rendus sont publiés dans le vol. 11 du Bulletin. L'astérisque \* désigne ceux qui ont fait l'objet d'une communication lors d'une de nos séances scientifiques et deux astérisques \*\* désignent ceux qui ont été subventionnés à l'aide d'un crédit octroyé par le Fonds national suisse.

En outre, nous avons reçu des tirages à part concernant des travaux subventionnés par l'Académie de MM. *R. Brun* (Zurich): Katamnestische Untersuchungen über Verlauf und Spätfolgen von Schädel- und Gehirntraumen auf Grund eines Krankengutes von 1648 Fällen; *O. Bucher* (Lausanne): Karyometrische Untersuchungen an Gewebekulturen in vitro, 15. Mitteilung: Über das intermitotische Kernwachstum; 17. Mitteilung: Kern- und Kernkörperchengröße in verschiedenen rasch wachsenden Bindegewebekulturen; Mme *M. Pfister-Ammende* (Zurich): The symptomatology, treatment, and prognosis in mentally ill refugees and repatriates in Switzerland.

Un rapport d'activité nous est parvenu de Mlle *H. Habegger* (Boston), qui avait reçu une bourse du Fonds pour les jeunes chercheurs; il nous a été remis par le Fonds national.

#### *Fonds national*

La Commission de recherches pour le Fonds national s'est réunie à Bâle, le 18 février et à Berne, le 6 septembre.

Le Fonds national a mis à nouveau à notre disposition une somme de Fr. 12 000.- destinée aux jeunes chercheurs, somme à laquelle il faut ajouter Fr. 732.80 pour nos frais administratifs.



Les directives que nous avons rédigées pour l'utilisation de cette somme ont été agréées par le Conseil national de la recherche. Comme nous devons nous occuper plus spécialement des jeunes qui travaillent en dehors des milieux universitaires, nous avons donné connaissance des possibilités d'aide financière à tous les médecins chefs des hôpitaux non-universitaires afin qu'ils les signalent à leurs assistants.

A la suite de la réunion des présidents des commissions de recherche qui s'est tenue à Berne, le 2 juillet, la notion de «jeunes chercheurs» a été précisée. Dorénavant, les médecins âgés de plus de 35 ans ne pourront plus bénéficier de cette aide particulière, sauf exception pour raison de maladie, par exemple. D'autre part, le «jeune chercheur» ne doit pas servir de paravent à un chef, qui ne désirerait pas solliciter lui-même une aide. Enfin, les demandes de subsides doivent être jugées avec le maximum de sévérité.

Pour l'année écoulée, nous avons octroyé les subsides suivants:

Fr. 3000.- à M. le Dr *Muller*, Balgrist, Zurich,

Fr. 1500.- à M. le Dr *Rusch*, Rorschach,

Fr. 3200.- à M. le Dr *Stössel*, Coire,

Fr. 2650.- à M. le Dr *Wiesmann*, Lucerne,

Fr. 1650.- à M. le Dr *Winteler*, La Chaux-de-Fonds.

Nous avons en outre transmis au Fonds national, avec préavis favorable, 2 demandes, dont l'une en faveur de notre Commission du fluor.

### *Bibliothek*

*Bericht über den Zeitraum vom 1. Dezember 1954*

*bis zum 30. November 1955*

Im Berichtsjahr konnte für 19 neue Periodica der *Tausch* aufgenommen werden; einen Überblick über das Ergebnis von 10 Jahren Tauschverkehr bietet die wiederum von uns zusammengestellte Zeitschriftenliste, die als Beilage zur «Schweizerischen Ärztezeitung» anfangs des nächsten Jahres veröffentlicht werden soll.

Weniger erfreulich wirkte sich eine andere Liste aus, nämlich diejenige unserer seit 1952 angesammelten Doubletten: Bei den vier angefragten Bibliotheken fanden nur 6 Bände einen Abnehmer (Universitätsbibliothek Bern).

Zahlenmäßig konnten wir folgende Eingänge buchen: *Tausch*: 431 Bände, 33 Broschüren (dazu 7 Bände und 2 Broschüren als Doubletten), *Kauf*: 40 Bände, *Geschenk*: 80 Bände, 1 Broschüre (unter den Donatoren sind die Ciba A.G., die Jugoslawische Akademie in Zagreb, das Collège

international de chirurgiens, Herr Prof. *A. Jentzer* und Herr Prof. *A. Gigon* hervorzuheben).

Somit hat sich das Depositum um insgesamt 551 Bände und 34 Broschüren vermehrt.

Es bleibt noch zu melden, daß wir ans Sekretariat der Akademie 200 Titelkopien der katalogisierten Literatur lieferten.

### *Bulletin*

En 1955, a paru le volume 11 de notre Bulletin. Il compte 465 + P 5 pages et contient 34 articles, 15 discussions échangées lors des séances scientifiques, puis des communications concernant l'activité de l'Académie et celle de ses membres, enfin des nouvelles du corps professoral des Facultés suisses de médecine. Un numéro spécial a été consacré à des rapports et à des discussions sur des problèmes de poliomyélite. Le fascicule 4/5 est voué surtout à des articles touchant à la radiobiologie et à la transformation cancéreuse de la cellule. Parmi les 34 articles mentionnés ci-dessus, 24 ont fait l'objet d'un rapport tenu lors de nos séances scientifiques. Entre autres, nous avons eu le plaisir d'entendre des conférences de M. le Prof. *J. Tréfouël*, directeur de l'Institut Pasteur à Paris et membre de l'Institut et de l'Académie de médecine à Paris; de M. le Prof. *J. D. Verlinde*, directeur de l'Institut de bactériologie et de pathologie expérimentale de l'Institut de médecine préventive à Leyde; de M. le Prof. *J. Maisin*, directeur de l'Institut du cancer des cliniques universitaires St-Raphaël à Louvain et président de la Société internationale de cancérologie; de M. le Prof. *P. Rondoni*, direttore generale dell'Istituto nazionale per lo studio e la cura dei tumori, Milano, et membre de l'Accademia nazionale dei Lincei. 7 articles résument les résultats de travaux subventionnés par l'Académie ou par le Fonds national suisse pour la recherche scientifique. En outre, nous avons publié le 3e rapport trisannuel 1952/54 de notre Fondation pour les recherches en médecine et en biologie. Ayant perdu par la mort, le 21 octobre 1955, M. le Prof. *Emil Feer*, un de nos premiers membres d'honneur, nous lui avons consacré un article nécrologique.

### *Bibliographie*

Le volume double 10/11 de la «Bibliographia medica Helvetica» contenant la littérature médicale suisse des années 1952 et 1953, est sorti de presse. Il compte LII + 258 + 956 pages et mentionne 9496 travaux. Nous espérons terminer jusqu'à la fin de l'année courante le manuscrit

du volume double 12/13, qui comprendra la littérature des années 1954 et 1955.

### *Classification médicale*

La statistique établie par Mlle *Graf*, concernant la fréquence des systèmes de classification médicale, a paru dans le volume 22, fasc. 2 de la Revue de documentation.

### *Relations avec l'Étranger*

Si pour des raisons purement matérielles, nous n'avons pas organisé de réunions communes avec les académies étrangères, nous avons invité à chacune de nos séances scientifiques des collègues de l'extérieur. Le 19 février, c'était M. *Verlinden* de Leyde, le 21 mai, MM. *Maisin* de Louvain et *Rondoni* de Milan et enfin le 29 octobre, MM. *Condorelli* de Rome et *Gibert-Queraltó* de Barcelone, qui venaient nous faire part de leurs expériences personnelles dans des domaines variés. Grâce à certains d'entre eux, un contact a pu ainsi être établi entre notre institution et d'autres académies.

Nous avons, d'autre part, réuni un certain nombre d'ouvrages médicaux et de périodiques que nous avons envoyés à la section médicale de l'Académie yougoslave de Zagreb. La « Julius Klaus-Stiftung für Vererbungsforschung, Sozialanthropologie und Rassenhygiene » à Zurich s'est jointe à nous pour remettre à nos collègues yougoslaves une série de 29 volumes de son « Archiv ».

### *Divers*

Le Conseil municipal de Kilchberg (Zurich) a sollicité notre avis sur la fluoration de l'eau de consommation.

A la demande de M. *Hallauer* (Berne), nous avons entrepris une enquête sur les accidents infectieux suraigus survenant dans notre pays, à la suite de l'utilisation de certains antibiotiques.

Le secrétariat est installé depuis le 6 juillet dans les locaux, qui lui ont été aménagés dans la Maison Wildt, Petersplatz 13, à Bâle. C'est grâce à l'initiative de M. *Gigon*, grâce aux généreux donateurs et grâce à la bienveillance du Gouvernement bâlois et des autorités universitaires de Bâle que cette magnifique demeure du 18<sup>e</sup> siècle servira dorénavant de lieu de réunion au Sénat et à ses commissions. Nul doute que dans un pareil cadre, à la fois majestueux et intime, les jours de l'Académie ne s'écoulent dans une atmosphère de paix heureuse et féconde.

## II. Partie scientifique

Les communications suivantes ont été présentées dans nos 3 séances scientifiques:

### *Séance du 19 février 1955 à Bâle*

Dr *L. Choquard* (Monthey/VS): Poliomyélite expérimentale et essais de traitement.

Prof. *J. D. Verlinde* (Leiden): Experimentelle Untersuchungen über die Pathogenese der paralytischen Poliomyelitis, insbesondere nach Tonsillektomie und intramuskulärer Injektion.

Prof. *G. Fanconi* (Zürich): Über Klinik und Epidemiologie der Poliomyelitis.

Oberstbrigadier Dr. *H. Meuli* (Bern): Erfahrungen und Schutzmaßnahmen gegen Poliomyelitis in der schweizerischen Armee.

Prof. *M. R. Francillon* (Zürich): Kinderlähmung und Orthopädie.

Prof. *O. Gsell* (Basel): Klinische Beurteilung der therapeutischen Mittel gegen epidemische Poliomyelitis.

*Discussion: C. Hallauer* (Berne), *E. Lüscher* (Bâle), *P. Vollenweider* (Berne), *E. Grasset* (Genève), *L. Choquard* (Monthey/VS), *E. Frauchiger* (Berne), *J. L. Nicod* (Lausanne).

### *Séance du 21 mai 1955 à Berne*

PD. Dr *M. Jéquier* et PD. Dr *R. Dufour* (Lausanne): Etude oto-neuro-ophtalmologique et génétique des aveugles faibles d'esprit de l'Asile de Chailly-sur-Lausanne.

Prof. *J. Maisin* (Louvain): La radiologie comme méthode de travail en physiopathologie et en cancérologie expérimentale.

*Discussion: H. R. Schinz* (Zurich), *H. Ryser* (Berne), *J. Maisin* (Louvain).

Prof. *P. Rondoni* (Mailand): Gesichtspunkte und Versuche über die krebsige Umwandlung der Zelle.

*Discussion: H. Aebi* (Berne), *H. R. Schinz* (Zurich), *H. Fritz-Niggli* (Zurich).

Prof. *J. Eugster* (Zürich): Heutiger Stand der biologischen Erforschung der kosmischen Strahlung.

PD. Dr. *W. Minder* (Bern): Bemerkungen zu den Primäreffekten biologischer Strahlenwirkungen.

PD. Dr *S. Neukomm* (Lausanne): Radiosensibilisateurs et radioprotecteurs.

*Discussion: H. Ryser* (Berne), *A. Zuppinger* (Berne), *S. Neukomm* (Lausanne).

PD. Dr. *H. Fritz-Niggli* (Zürich): Frühveränderungen der Zelle nach der Einwirkung cancerogener Substanzen.

Prof. *G. Töndury* (Zürich): Zur Wirkung mitosehemmender Stoffe auf die embryonale Zelle.

Prof. *B. Walthard* (Bern): Elektronenmikroskopische Strukturen einer Struma maligna.

*Discussion: A. Zuppinger* (Berne).

Prof. *S. Scheidegger* (Basel): Über Induktionstumoren.

#### *Séance du 29 octobre 1955 à Fribourg*

Dr. *A. Thurnherr* (Basel): Studien zur Ätiologie und Therapie der Arteriosklerose unter besonderer Berücksichtigung elektrophoretischer Lipoproteinbestimmungen.

*Discussion: A. Vannotti* (Lausanne), *J. Gibert-Queraltó* (Barcelona), *F. Berthoud* (Genève), *J. L. Nicod* (Lausanne), *F. Roulet* (Basel), *A. Thurnherr* (Basel).

Dr. *P.-W. Duchosal*, p.-d. (Genève). L'oscillométrie artérielle enregistrée.

Prof. *J. Gibert-Queraltó*, Dr *M. Torner-Soler*, Dr *I. Balaguer-Vintró* et Dr *J. M. Morató-Portell* (Barcelone): Les anomalies du retour veineux au cœur. Diagnostic par le cathétérisme et l'angiocardigraphie.

Prof. *L. Condorelli* (Roma): La pneumostratigrafia del mediastino come mezzo di indagine diagnostica.

PD. Dr. *R. Heggin* (St. Gallen): Die klinische Bedeutung der oxymetrisch beobachteten Farbstoffkurven.

Prof. *A. Müller* (Fribourg): Démonstrations hémodynamiques.

Le Président: *Jean-Louis Nicod*

#### **Liste des donateurs en 1955**

Ciba-Stiftung zur Förderung der Schweizerischen Akademie der medizinischen Wissenschaften, Basel – Roche-Stiftung zur Förderung der medizinisch-biologischen Wissenschaften, Basel – Sandoz-Stiftung zur Förderung der medizinisch-biologischen Wissenschaften, Basel – J. R. Geigy, Basel – Dr. Wander A.G., Bern – Société des Produits Nestlé S.A., Vevey – Maggi-Unternehmungen A.G., Kemptthal – Verbindung der Schweizer Ärzte – Verband Schweizer Badekurorte, Baden – «Vita», Lebensversicherungs-A.G., Zürich – «Zürich», Allg. Unfall- und Haftpflicht-Versicherungs-A.G., Zürich – «La Suisse», Assurances, Lausanne – Basler Lebensversicherungsgesellschaft, Basel – «Coop», Lebensversicherungsgenossenschaft, Basel – «Pax», Schweiz. Lebensversicherungsgesellschaft, Basel